

## Article

---

« La course des chercheurs de fonds / The Race for Research Funds »

Arnaud Sales

*Sociologie et sociétés*, vol. 19, n° 2, 1987, p. 172-174.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001675ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## La course des chercheurs de fonds

ARNAUD SALES

La recherche en sciences humaines est aujourd'hui soumise à des conditions de fonctionnement difficiles. C'est en examinant quelques-unes d'entre elles que je chercherai à répondre aux questions posées par le Comité de rédaction de *Sociologie et sociétés* sur les organismes de subvention.

### *Un sous-financement inquiétant pour des efforts croissants*

Telle est en effet la situation de la recherche dans nos disciplines. Comparativement au secteur des sciences naturelles, c'est seulement une assez faible proportion de chercheurs en sciences humaines qui est subventionnée<sup>1</sup>. De plus, les sommes octroyées sont modestes<sup>2</sup> et l'enveloppe dans laquelle nous pouvons aller puiser est en proportion nettement plus restreinte<sup>3</sup>. Parallèlement, la course aux fonds trop fréquente contribue à freiner le véritable travail de recherche et de publication.

Toute recherche n'implique pas obligatoirement des fonds considérables. Mais il est des objectifs que l'on ne peut atteindre que si l'on dispose de subventions suffisantes. Le fonds FCAR au fil des années est devenu un organisme, d'ailleurs fort utile, de financement des étudiants de maîtrise et de doctorat intégrés aux recherches des professeurs. En ce sens, il a atteint assez bien une partie de ses objectifs. En revanche, le niveau de financement ne permet plus que très rarement d'engager, si nécessaire, du personnel technique ou professionnel sur ces fonds ou tout simplement de continuer à former des étudiants déjà diplômés employés cette fois comme professionnels débutants. Les nouvelles modalités des subventions *Équipes* autour d'une programmation plutôt que sur un projet amélioreront probablement les choses si le gouvernement décide d'augmenter le financement de la recherche au Québec. Mais aujourd'hui, il est certain que les subventions allouées par les grands organismes ne permettent que dans des situations exceptionnelles de financer de grands projets. Il faut donc pour lancer ces derniers s'appuyer, souvent pour l'essentiel et lorsque c'est possible, sur des ministères ou organismes gouvernementaux non dédiés à la recherche.

Cette situation n'est pas sans inquiéter quand on sait avec quelle facilité des sommes énormes sont attribuées par le gouvernement à des firmes de consultants, par exemple pour évaluer les activités de tel ou tel ministère ou, ce qui est plus grave, pour mener une recherche souvent superficielle sur un phénomène qui aurait probablement pu être étudié par des universitaires. Les contrats dépassant 200 000 \$ sont fréquents et l'on ne peut que s'étonner de voir qu'il faut sortir de l'Université pour que la recherche en sciences humaines au sens large, soit finalement reconnue à son juste prix.

Une question surgit alors lorsque l'on compare les montants obtenus aux efforts croissants investis par les professeurs dans la rédaction de leurs projets annuels pour faire face aux raffinements

1. Le rapport d'évaluation des programmes du fonds FCAR de juillet 1987, mentionne que 1100 chercheurs des sciences naturelles et du génie sur 2 353 (soit 47 %) sont financés par FCAR contre 600 sur 4 000 du secteur des sciences sociales et humaines (soit 15 %).

2. La subvention moyenne par chercheur du programme FCAR est de 7 555 \$ tandis que celle du CRSHC pour les subventions individuelles est de 12 747 \$.

3. Puisque, sans même inclure dans les calculs, les fonds de recherche en santé, la masse des fonds alloués à nos disciplines est environ 5 fois plus faible que les fonds alloués aux sciences de laboratoire.

incessants des formulaires et aux membres consciencieux des jurys qui passeront plusieurs fins de semaine à lire et évaluer des dizaines de projets. N'y a-t-il pas ici grâce à ces moyens apparemment destinés selon le discours officiel à favoriser l'excellence, création d'une vulgaire queue de type bureaucratique pour freiner une demande, montrer que les ressources de l'organisme sont limitées et finalement faire accepter indirectement le postulat du rationnement tout en faisant croire aux chercheurs non subventionnés qu'ils travaillent mal? N'y a-t-il pas surtout un gâchis considérable des énergies dans l'épuisement du marathon annuel des demandes multiples de subventions de recherche (compliquées maintenant par les *matching grants*), de colloques et de voyage de même que dans l'incertitude pesant constamment sur les équipes de recherche? Pour contrer ces tendances, les chercheurs des sciences humaines ne devraient-ils pas s'organiser à l'échelle canadienne en un groupe de pression bien structuré pour se faire entendre avec vigueur auprès des gouvernements? La réponse à ces questions n'est certes pas facile, mais elles (ces questions) peuvent servir de toile de fond à la discussion sur le fonctionnement des organismes de subvention abordée dans les sections suivantes.

### *L'obsession du projet de recherche comme moyen d'évaluation*

D'emblée, il faut éliminer une ambiguïté. Le modèle des sciences de laboratoire ne me paraît pas servir de point de référence central pour l'évaluation des projets de recherche soumis aux organismes comme le fonds FCAR ou le CRSHC. On peut bien sûr évoquer l'influence que pourraient avoir les représentants des sciences pures et appliquées sur les comités d'orientation du fonds FCAR où contrairement aux organismes fédéraux les deux secteurs voisinent. Mais les représentants des sciences humaines, s'ils peuvent y être encore une fois sous-représentés, sont présents et ce mélange ne manque pas d'être intéressant et stimulant en plus d'être respectueux de la diversité des secteurs. On peut aussi évoquer les pressions au regroupement en équipes souvent artificielles dans les sciences humaines. Mais lorsqu'il s'agit des évaluations de projet dans nos disciplines, il en va très différemment. Pour que la représentation d'un modèle prévale, il faudrait en effet que les évaluateurs et les membres des jurys aient une perspective très unifiée, ce qui n'est évidemment pas le cas. Certains viennent, il est vrai, de disciplines comme la psychologie, dont certaines perspectives de recherche sont très proches des sciences de laboratoire. Mais d'autres évaluateurs, au contraire, n'ont qu'une vague idée de ce que sont les procédures expérimentales ou tout simplement les recherches basées sur les grands nombres d'individus et l'utilisation de méthodes quantitatives dans l'échantillonnage et l'analyse.

Ce qui me paraît beaucoup plus problématique et fort éloigné des pratiques des organismes subventionnant les sciences pures et appliquées, c'est l'obsession de l'évaluation sur la base de projets à court terme et à répétition qui conduit *chaque année* les chercheurs à accorder des semaines de travail à ce type d'activité avec l'inquiétude, puis la déception ou la joie mobilisante des résultats de la demande. Les premières tentatives sont toujours passionnantes, mais l'on touche vite les limites d'un tel système lorsque l'on veut mener des recherches impliquant des moyens importants et lorsque l'on veut assurer une recherche en profondeur en maintenant une équipe stable pour une durée suffisante. Les *réalisations* en matière de recherche, de publications et de direction d'étudiants des cycles supérieurs ne sont que peu déterminantes lors de l'évaluation alors que prédomine au contraire la soumission aux canons des formulaires et des représentations diverses que se font les évaluateurs d'un projet bien rédigé<sup>4</sup>. Or, ceci ne va pas sans poser de multiples problèmes.

Le cas le plus amusant de comportement engendré par un tel modèle est certainement celui de ces chercheurs des sciences humaines vraiment hyperorganisés, et donc de ce fait probablement peu nombreux, qui vont jusqu'à faire leur recherche avant d'en soumettre le projet à l'organisme allouant les subventions... pour pouvoir réaliser une toute autre recherche pour laquelle ils demanderont ensuite de l'argent à nouveau et ainsi de suite. Cette pratique ne fait que consacrer l'idée que le projet doit être absolument parfait. Malheureusement, un projet «parfait» n'est pas obligatoirement un bon projet. Pour certains évaluateurs, il faut poser des hypothèses si précisément et connaître dans des détails si fins comment se fera l'analyse<sup>5</sup> que l'on se demande s'il est nécessaire après

4. De ce point de vue, il faudrait que les équipes de recherche présentent un rapport détaillé sur les résultats de leurs travaux au terme de la subvention.

5. Dans ce cas, on peut se demander s'il ne s'agit pas tout simplement d'une représentation que se font certains chercheurs des sciences humaines des projets des sciences de laboratoire, alors que dans ce secteur les évaluations sont beaucoup moins liées aux projets qu'à la qualité des chercheurs et à leurs publications.

cela de mener la recherche. Pour mettre toutes les chances de son côté, il ne faut évidemment pas avoir oublié de mentionner dans la revue de la littérature ou la bibliographie d'abord les écrits de l'évaluateur, mais aussi le mémoire de maîtrise, parfois intéressant d'ailleurs, que le censeur a probablement dirigé ou évalué de façon obscure quelques années auparavant. En fait, la lecture de certains commentaires conduit parfois à se demander si leurs auteurs anonymes ont véritablement une expérience de recherche.

On ne peut mettre tous les évaluateurs et tous les jurys dans le même sac, car dans l'ensemble, ils accomplissent très correctement leur travail. Mais la formule strictement fondée sur le projet conduit à ignorer la production récente des chercheurs, les *résultats* donc qui sont finalement l'essentiel.

### *Canons scholastiques des projets et créativité*

En appelant les évaluateurs et les jurys à se fonder presque exclusivement sur la forme du projet dans un contexte de rationnement du financement, on favorise les projets aux dimensions modestes conformes aux exigences des formulaires. Pour l'avoir vu dans des jurys, je sais qu'il est à l'heure actuelle beaucoup moins risqué d'arriver avec un projet sur les clubs sportifs de Sainte-Adèle bien figolé, bien délimité, avec une revue de la littérature bien rédigée que de se lancer dans une étude beaucoup plus aventureuse et beaucoup plus complexe sur, par exemple, l'industrie de l'armement. Je ne veux pas dire par là qu'il ne faille pas travailler avec soin un projet de recherche. Nous savons tous combien celui-ci sera utile pour permettre la progression de l'étude, à quel point celle-ci deviendra opérationnelle si le projet a été bien pensé. Je veux souligner plutôt que je trouve regrettable de voir des projets aventureux, imaginatifs, risqués, éliminés ou sous-financés pour la simple raison qu'ils ne satisfont pas tout à fait aux canons scholastiques des formulaires d'organismes allouant des subventions dont les critères sont suivis à la lettre par des évaluateurs parfois besogneux. Il est facile de descendre un projet de recherche quand on veut s'en donner la peine et que l'on sait qu'il suffit dans des jurys du CRSHC d'une seule de ces critiques dévastatrices contre trois et même quatre positives pour donner une bonne raison au jury d'éliminer ce projet. Ayez l'art de remplir les formulaires de l'un ou de l'autre organisme, mais gare à vous si vous n'avez pas le tour pour noircir la problématique ou le cadre théorique selon la représentation et l'imagination d'un évaluateur au caractère de censeur. Et tant pis si l'essentiel de l'activité de recherche réside moins dans le projet que dans la dynamique engendrée par la mise en œuvre des fonds alloués!

### *Pour des jurys responsables*

Il faut terminer ici sur un point qui m'apparaît central dans tout processus d'attribution des fonds de recherche universitaires. Il s'agit de la responsabilité des jurys réunis par les organismes. On est parfois tenté de généraliser comme mode d'évaluation des projets présentés dans le cadre du programme équipe du fonds FCAR, le système tant décrié du CRSHC fondé sur les experts dits «externes», comme si d'ailleurs les membres des jurys actuels n'étaient pas eux aussi externes. Je ne parlerai pas ici du coût probable de ce mode d'évaluation, de la paperasserie et du temps perdu qu'il peut engendrer, parce que cela n'a pas grand chose à voir avec la qualité de l'évaluation. Si c'était le meilleur système, c'est celui-là qu'il faudrait utiliser. Par ailleurs, je ne suis pas opposé à l'utilisation d'experts hors jury lorsque cela se révèle nécessaire. Ce à quoi je m'oppose, c'est aux jurys sans responsabilité, qui gèrent la pénurie en s'abritant derrière le jugement des experts hors jurys. Un seul des experts démolit un projet, et c'en est fini puisqu'il n'y a pas beaucoup d'argent à distribuer. Il est particulièrement significatif que le CRSHC n'envoie que les évaluations «externes», et pas la synthèse des délibérations du jury comme cela se fait actuellement avec les jurys FCAR. La procédure suivie par ce dernier organisme pour sélectionner les projets, ne s'appuie pas pour l'instant sur l'arbitraire et le pouvoir exorbitant de l'expert isolé qui sait d'avance que son coup de plume rageur détruira le projet. Elle utilise plutôt l'évaluation systématique et indépendante des projets par plusieurs rapporteurs présents, tout en faisant place à la discussion, à la comparaison, à la recherche de la qualité et surtout à la responsabilité pleine et entière du jury dont le résumé des délibérations est transmis au candidat avec les évaluations hors jury, s'il y en a. Comme partout, il peut y avoir des bavures, mais l'expérience que j'en ai eu à deux reprises m'a paru les minimiser. Alors pourquoi faudrait-il changer ce système?